

Dix communes vont redynamiser les parlers régionaux

■ Avec l'appui d'Alda Greoli, elles vont montrer qu'elles n'ont rien de ringard, intégrées aux défis actuels.

Voilà un moment que les passionnés des parlers régionaux wallons attendaient depuis plus d'un quart de siècle: ils avaient mis beaucoup d'espoirs dans les projets des ministres Urbain et Féaux (lire ci-contre). Mais lorsque ces deux "pratiquants" actifs – surtout le dernier cité qui jusqu'à il n'y a guère montait encore sur les planches de la troupe "Art et plaisir" de Cérroux-Mousty – ne tinrent plus les manettes communautaires francophones, leurs belles idées ne furent guère suivies d'arrêtés d'exécution. Et les parlers régionaux furent de plus en plus menacés, faute de transmission.

Une convention de labellisation

Les dialectophiles ont trouvé une oreille attentive chez l'actuelle ministre de la Culture, Alda Greoli (CDH). A l'écoute du Conseil des langues régionales endogènes mais aussi de spécialistes comme Michel Francard, elle a présenté jeudi, à son cabinet de la place des Célestines à Namur, un projet mobilisateur reposant sur des actions très pratiques pouvant être développées par des communes qui cultivent à la fois le sens de la tradition et de l'ouverture. Mais en prenant vraiment au sérieux la survie desdites langues qui ne relèvent pas du folklore et qui ne sont pas pour rien aussi à l'agenda de l'Unesco ou de l'Eu-

rope. "Notre conception du monde passe par la manière que nous avons de le mettre en mot", a encore rappelé la ministre avant de passer "volle gaz" (comme on dit en parler bruxellois...) à l'action.

Dix communes wallonnes et non des moindres (Blegny, Charleroi, Durbuy, Gesves, Gerpinnes, Huy, Liège, Malmedy, Namur et Sivry-Rance) ont signé dans la foulée une convention de labellisation "Ma commune dit oui aux langues régionales".

Des plaques touristiques bilingues...

Le projet vise à développer de manière concertée et durable une dynamique de promotion des langues régionales endogènes sur le territoire communal. Au total, la convention propose 36 actions possibles dont, par exemple, la traduction en langue régionale de la page d'accueil du site Internet de la commune, la création de balades pilotées dans les langues régionales, voire la mise en place d'une section consacrée aux langues régionales dans les bibliothèques locales. Les communes signataires s'engagent au minimum à mettre en œuvre quinze actions, pour lesquelles elles seront suivies et évaluées. Chaque action vaut un certain nombre de points et chaque commune doit obtenir un score total de 100 points.

Michel Francard croit en l'initiative : "Cet espoir est celui de redynamiser un moyen d'expression original, convivial et patrimonial. Cet espoir est celui d'un mieux-être dans une Wallonie qui renoue enfin avec elle-même pour mieux préparer son avenir."

C.Le

*"Il y a eu une prise de conscience du sentiment wallon,
mais nous n'avons jamais perçu une volonté de travail en commun.
Ce qui fait que la Wallonie a du mal à être 'visible'.
Il y a encore trop de baronnies."*

Michel Francard

Spécialiste des langues régionales wallonnes (UCL)

“Les langues régionales reviennent au grand jour mais sont en danger”

Entretien Christian Laporte

Spécialiste des langues régionales wallonnes, le ^{Pr} Michel Francard de l'UCL est associé à la campagne de la Fédération Wallonie-Bruxelles. “La Libre” a fait le point avec lui sur leur présence aujourd’hui au sud du pays.

Comment se portent les parlers wallons aujourd’hui ?

Il n’y a pas de statistiques, car ce ne sont pas des langues officielles. Seule certitude : 10 % de la population wallonne pratique encore un parler régional ou est en contact avec des personnes qui en parlent un. C’est peu par rapport à il y a un siècle. Une enquête systématique avait été menée par Jean-Maurice Remouchamps auprès de 1 144 communes et près de 900 avaient répondu. En 1920, dans 73 % de celles-ci, plus de neuf habitants sur dix usaient de préférence du wallon dans leurs contacts avec l’administration communale. En pondérant les données, on arrivait à 80 % de “wallophones”. Il y avait quatre parlers régionaux : le wallon et le picard, puis le gaumais (qui avait une variante lorraine) alors que, dans quelques villages, on parlait le champenois. En un siècle, on est passé à 10 % de la population. La pratique se situe dans les couches les plus âgées de la population et est très inégalement répartie.

Mais encore...

Il y a encore quelques dizaines de locuteurs du champenois et quelques centaines du gaumais à côté de quelques centaines de milliers qui pratiquent le wallon et le picard. On parle plus le wallon à Liège que dans le Brabant wallon. Pour ce qui est du picard, il y a un nouveau pic, très “effet de mode” auquel n’est pas étrangère la mise en exergue du ch’ti...

Pourrait-on parler d’une renaissance, d’une résurgence ?

C’est plutôt une spectacularisation qui permet aux parlers régionaux de revenir au grand jour. Ils redeviennent plus visibles dans l’espace public. Mais il n’y a plus de transmission de génération en génération. D’une manière ou d’une autre, plus de 300 000 Wallons le parlent encore. Ce qui n’est pas négligeable en soi, car ils sont plus nombreux que les Corses, les Bretons et les Luxembourgeois à parler leurs langues respectives. Il y a encore une masse critique même si l’héritage se perd. Cela dit, il subsiste une capacité d’apprentissage du wallon, mais cela ne répond plus à

aucun besoin. Face à cette rupture intergénérationnelle, les langues régionales sont en danger.

D’où certaines initiatives officielles...

Il faut des mesures volontaristes et une politique visant à inciter les Wallons à se replonger dans leurs parlers régionaux. Cela doit passer par la formation. Pas nécessairement par l’école, même si on peut l’encourager, mais aussi par l’économie et le tourisme. Les cours de wallon à l’école connaissent un certain succès dans la province de Liège et y disposent même d’une attention officielle toute particulière. Il y avait une certaine nécessité à reprendre le dossier en main. Sur le plan politique, la Communauté française a certes voté, début 1983, un décret initié par le ministre de l’Enseignement Robert Urbain relatif à l’étude, à

l’école, des dialectes de la Wallonie, puis le décret piloté par le ministre-président d’alors, Valmy Féaux, fin 1990, relatif aux langues régionales endogènes de la Communauté française. Mais ces textes légaux ont été suivis de peu d’effets concrets et de moyens budgétaires suffisants, faute d’une réelle volonté politique. Un seul arrêté d’exécution a été pris par le gouvernement de la Communauté française, le 19 mars 1991, instituant un Conseil des langues régionales endogènes...

Mais on perçoit une volonté nouvelle...

Il y a trois ans, nous avons lancé la Fête aux langues de Wallonie, qui permet de les resituer. Cela dit, il y a eu une prise de conscience du sentiment wallon, mais nous n’avons jamais perçu une volonté de travail en commun. Ce qui fait que la Wallonie

a du mal à être “visible”. Il y a encore trop de baronnies, elle est parfois encore trop “paroissiale”... trop attachée à son clocher le plus proche.

Mais le théâtre connaît encore un certain succès.

Sans doute puisqu’il réunit encore, bon an, mal an, plus de 200 000 personnes mais, là aussi, on constate qu’il n’y a plus de volonté d’approche commune.

Malgré cela vous revenez avec la Fête aux langues de Wallonie...

Oui, cela se passera du 12 au 19 mai 2018. Après le succès des trois premières éditions mises sur pied les années précédentes, les organisateurs ont décidé de réitérer la Fête avec une journée festive ce samedi 19 mai à Namur, aux Abattoirs de Bomel.

“10 % des Wallons pratiquent encore un parler régional ou sont en contact avec des gens qui en parlent un. C’est peu par rapport à il y a un siècle.”